



Héritiers de terrain retrouvés

Par **Vick64**, le **29/12/2015 à 12:18**

Bonjour, rnJe viens vous contacter car j'ai besoin de réponses. rnJ'ai 43 ans, fille unique, mère décédée en 1985 et je n'ai pas connu ma famille maternelle. rnCette année, j'ai été contacté par un cabinet généalogiste qui cherchait les héritiers d'une parcelle de terrain ayant appartenu à ma grand-mère maternelle, cette dernière étant décédée en 1973. rnJ'ai donc appris que ma mère avait 4 sœurs dont une décédée, et que j'avais une demie-sœur et un demi-frère ! rnD'après le cabinet généalogiste, nous serions, à priori, 7 ou 8 à ressortir sur cette histoire de succession de terrain ! rnTerrain nu d'à peu près 2000 m carré. rnCe terrain était donc à l'abandon et c'est seulement maintenant que les héritiers sont retrouvés parce qu'un voisin de cette parcelle voudrait l'acheter ! rnJe m'interroge sur certains points ?! rnPour ce terrain, vu l'histoire, personne n'aurait payé d'impôts fonciers ! rnVa t-il y avoir un "rattrapage" de ces impôts pour les 43 ans passés ? rnDans l'attente et en vous remerciant, cordialement.